

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(5\)Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 27 octobre 1863](#)

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 27 octobre 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[27 octobre 1863](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destinationParis

Description

RésuméGodin avertit Cantagrel qu'il compte se rendre à Paris pour s'entretenir de la proposition qu'il lui a faite et y examiner l'état de ses affaires. Il évoque des spécimens d'appareils de chauffage dont il ne veut pas presser la commercialisation en raison des nombreuses affaires qui l'accaparent déjà. Il lui explique que malgré sa répugnance à l'égard des brevets en raison des déboires industriels qu'ils lui ont causés, il songe à faire breveter un système de chauffage à introduire dans toutes les cheminées, mais qu'il voudrait auparavant intéresser les

architectes et fumistes de Paris. Il exprime sa crainte de devoir fonder une maison de commerce à Paris pour éviter la contrefaçon par les maisons de Paris. Sur les phalanstériens : « Si pour le malheur des Phalanstériens il n'y avait pas si peu d'hommes pratiques et travailleurs parmi eux, l'affaire serait plus facile et je proposerais quelque chose au nom de l'œuvre que j'ai commencée, mais ce serait je pense entrer dans une fausse voie. » Dans le post-scriptum, il signale à Cantagrel qu'il n'a pu s'occuper de son robinet, qui donne des coups de bélier effrayants, car ses principaux employés sont tombés malades.

Notes François Cantagrel répond à la lettre de Godin le 28 octobre 1863 (Cnam FG 17 (2) c).

Support Plusieurs passages du texte de la lettre sont soulignés et repérés dans la marge au crayon rouge.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Appareils et matériels](#), [Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fouriérisme](#), [Santé](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Cantagrel, François (1810-1887)

Genre Homme

Pays d'origine France

Biographie Ingénieur, homme politique et fouriériste français né en 1810 à Amboise (Indre-et-Loire) et décédé en 1887 à Paris. Architecte et ingénieur civil diplômé de l'École des ponts et chaussées, François Cantagrel est un des principaux dirigeants du mouvement fouriériste français dans les années 1840-1850. Il est élu député à l'Assemblée législative en mai 1849, mais doit partir en exil en Belgique quelques semaines plus tard. Il se marie vers 1854 avec Maria Josépha Elisabeth Conrads (vers 1831-), avec laquelle il a un fils, Simon Charles (1856-1899). Il participe à l'expérience fouriériste de Réunion au Texas en 1855-1856. Il revient en France en 1859 à la faveur de l'amnistie. C'est un proche de Jean-Baptiste André Godin dans les années 1860. Il est le chargé d'affaires de l'industriel à Paris de 1861 jusqu'au mois de janvier 1870. Rédacteur en chef de *L'Union démocratique* de Nantes en 1870, Cantagrel est partisan de la Commune de Paris. Il est élu conseiller municipal du XVIII^e arrondissement de Paris en juillet 1871, et député en 1876 à la Chambre où il siège jusque 1887. Il réside à partir de 1872 au 33, rue Vivienne, Paris.

Informations sur le document source

Cote FG 15 (5)

Collation 2 p. (465r, 466v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 07/01/2024



Paris le 27 Mars 1863

465

Monsieur Cantagrel

J'appréhende le besoin de me rendre
à Paris beaucoup pour causer avec vous
mon cher ami de la proposition que je
vous ai faite et ensuite pour y examiner
l'état de mes affaires sur la place

Je ne me presse pas de vous enlever
les opinions dont est faite question parce
que la question du chauffage ^{au point de vue} dont je suis
suis placé dans ces derniers temps, ne paraît
devoir être murie dans ma pensée avant
que je prenne un parti, je vois que
si je pouvais intervenir à mon affaire
les éléments nécessaires à Paris que je
pourrais faire une grosse affaire
mais j'hésite parce que j'ai déjà trop
à concevoir et que je ne suis pas
désire de faire plus que pour conduire
à bonne fin ce que j'ai commencé ici

malgré la répugnance que j'ai pour les
brevets depuis les débâcles industrielles qu'ils
montent un peu je suis à réfléchir si je
ne dois pas essayer encore de mettre
sous la seule protection de cette dette par
un bon système de chauffage à entendre
dans toutes les cheminées et particulièrement
dans celle de son récepteur adant de

204

rien faire p. et sur ce cas comme est
p. pourrais intervenir les architectes et en
furnistes de Paris a mon affaire

De un autre coté les tendances des maisons
de commerce de Paris qui font une grande
de contrefaçon de mes produits on fait
craindre que p. suis interveni a monter
une maison de commerce une fois l'affaire
engagé tout cela m'ôte rassurer. Dites
moi donc quand p. pourrais aller a Paris
et sous y remonter avec quelques jours de
délai pour le faire

si pour le malheur des Chateaufortiens
il n'y avait pas si peu d'hommes pratiques
et travailleurs germé ma l'affaire serait
plus facile et p. proposerais quelque chose
au nom de l'ouvrage que j'ai commencé
mais ce serait p. j'en serais entré dans un
faux sens

Notre bon divorce

Goethe

Le malheur a voulu que mes principaux
employés sont tombés malade dans ces derniers
temps p. moi qui m'occupe de l'ouvrage de votre
habileté mais il donne des coups de bâton
effrayants depuis sans doute que la chambre
de commerce est remplie de...